

## GROUPEMENT INTERACADEMIQUE IV - SESSION 2001

**B.E.P. : ALIMENTATION**

5122104

options Charcutier-traiteur, Boulanger, Poissonnier, Préparation en produits carnés options A et B

EPREUVE EP3 : Vie économique et juridique de l'entreprise ; Commercialisation

DUREE : 1h30

COEF. : 2

**C.A.P. : Charcutier-traiteur, Boulanger, Poissonnier, Préparateur en produits carnés options A et B**

EPREUVE EP4 : Connaissance de l'entreprise et de son environnement économique, juridique et social

DUREE : 30 min

COEF. : 1

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1 à 7.

5022111 - 5022130 - 5022118

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle

**LE CANDIDAT REPONDRA DIRECTEMENT SUR LE SUJET  
QUI SERA A RENDRE ENTIEREMENT  
DANS CETTE CHEMISE**

**Les candidats répondront aux questions suivantes :**

	Pages	BEP	CAP
<b>1<sup>ère</sup> Partie : GESTION</b>			
▪ Facture	1/7	X	X
▪ Bilan	2/7	X	
<b>2<sup>ème</sup> Partie : ENVIRONNEMENT SOCIAL</b>			
▪ 1 <sup>er</sup> Tableau	3/7	X	X
▪ 2 <sup>ème</sup> Tableau	4/7	X	
<b>3<sup>ème</sup> Partie : ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL</b>			
▪ 1 <sup>er</sup> Tableau	5/7	X	X
▪ 2 <sup>ème</sup> Tableau	5/7	X	
<b>4<sup>ème</sup> Partie : ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE</b>			
▪ 1 <sup>er</sup> Tableau	6/7	X	X
▪ 2 <sup>ème</sup> Tableau	6/7	X	
<b>5<sup>ème</sup> Partie : COMMERCIALISATION</b>			
▪ Questions	7/7	X	

**Matériel autorisé : calculatrice et plan comptable général**

5/198

**PREMIERE PARTIE : GESTION DE L'ENTREPRISE**

**I/ TRAVAIL A FAIRE :**

**CAP et BEP**

➤ Complétez cette facture

<b>RETIF</b> N°1 Européen de l'Équipement de Magasins				RCS Montpellier 86B875 SIRET : 33942905200014 SA au capital de 250 000.00 F APE : 516 L                      N° TVA : FR8333942052 Tél. : 04 67 64 02 22 Fax : 04 67 64 87 45    Email : www.retif-shop.com			
<b>FACTURE</b>				Facturation à : « AU GOUTER D'AURELIE » Boulangerie-pâtisserie-traiteur Rue Mistral 34200 SETE			
Date	N° facture	N° client	Folio				
19/10/2000	180256	4115855	1				
Code	Désignation	Unité	Quantité	P. U. Brut HT	Promotion	P.U. Net HT	Montant HT
1694	Dévidoir double	1 pièce	1	309.00	10 %		
50283	Papier cadeau bleu	1 rouleau	2	389.00	0 %	-	
4615	Sacs cabas bleu	1 paquet de 50	5	112.00	0 %	-	
				Total Net HT			
				TVA 19.60 %			
				NET A PAYER en FRF			
				NET A PAYER en €			
<b>1 . = 6.55957 FRF</b>							
Papillon détachable à joindre à votre règlement Code client : 4115855 - Facture n° : 180256 - date facture : 19/10/00 Montant dû : <input type="text"/> FR F ou <input type="text"/> €				<b>Conditions de règlement :</b> Paiement par chèque dès réception de la facture			

**CAP et BEP**

➤ Analysez le document ci-dessus

Qui a établi ce document ? Client ou fournisseur ?	
Quelle quantité de sacs recevra le client pour les articles, référence 4615 ? Indiquez le calcul.	
Quel est le prix unitaire HT d'un sac ? Indiquez le calcul.	
Quels documents devra envoyer le client lors de son règlement ?	

**II/ TRAVAIL A FAIRE**

➤ Complétez le bilan ci-dessous :

**BEP**

ACTIF	<b>BILAN DE LA BPT « AU GOUTER D'AURELIE »</b>		PASSIF
	au 31/12/00		
	en milliers de francs		
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
<b>Immobilisations incorporelles</b>		Capital	2 300
Fonds commercial	2 100	Résultat de l'exercice	.....
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>TOTAL 1</b>	
Constructions	1 200	<b>DETTES</b>	
Instal. techniques, matériel et outil. Ind.	1 450	<b>Dettes financières</b>	
Matériel de transport	90	Emprunt	700
Matériel de bureau et informatique	30	<b>Dettes d'exploitation</b>	
<b>Immobilisations financières</b>		Fournisseurs autres biens et services	80
Titres de participation	130	<b>Dettes fiscales et sociales</b>	
<b>TOTAL 1</b>		Sécurité sociale	40
<b>Stocks</b>		TVA collectée	15
Stocks de matières premières	25	<b>TOTAL 2</b>	
Stock de marchandises	30		
<b>Créances</b>			
Clients	5		
TVA déductible autres biens et services	11		
<b>Disponibilités</b>			
Banque	120		
Caisse	9		
<b>TOTAL 2</b>			
<b>TOTAL GENERAL (1 + 2)</b>		<b>TOTAL GENERAL (1 + 2)</b>	

➤ Complétez le bilan ci-dessus

➤ Quelle est la nature du résultat ? .....

➤ Complétez les textes suivants :

1. En vendant, le commerçant ou l'artisan facture au client le prix de vente hors taxe de ses produits et services plus la TVA et enregistre celle-ci dans le compte .....  
(dénomination donnée dans le bilan).
  
2. En achetant des matières premières, des produits finis ou des services, il paie, en plus du prix d'achat hors taxe, de la TVA et enregistre celle-ci dans le compte .....  
(dénomination donnée dans le bilan).

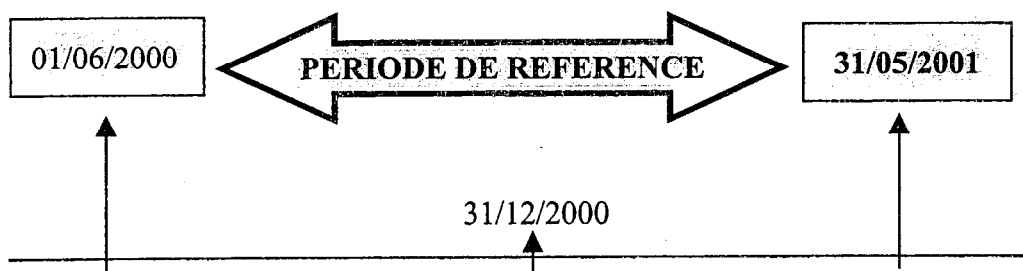
## DEUXIEME PARTIE : ENVIRONNEMENT SOCIAL

### INTRODUCTION SUR LES CONGES

Tous les salariés peuvent bénéficier de congés annuels, mais également de divers autres congés, rémunérés ou non.

### LES CONGES PAYES

La période de référence pour le calcul des congés payés à la charge de l'employeur est la suivante :



### TRAVAIL A FAIRE :

Complétez le (ou les) tableau(x) suivant(s) :

1 <sup>er</sup> tableau	CAP et BEP
Chaque mois travaillé donne droit à 2,5 jours de congés payés	
<b>Calculez la durée des congés payés qui pourra être prise en 2001 pour les salariés suivants. Justifiez vos calculs. Aidez-vous de l'échelle de temps ci-dessus.</b>	
① Mathieu a travaillé 10 mois pendant la période de référence du 01/06/2000 au 31/05/2001.	
② Clément travaille depuis 3 ans dans la boucherie Martin. Il a pris ses congés normalement chaque année.	
③ Adeline travaille à la Boulangerie Perez depuis le 01/11/2000.	

**DEUXIEME PARTIE (suite) : ENVIRONNEMENT SOCIAL**

**LES AUTRES CONGES**

2 <sup>ème</sup> tableau	BEP	
A l'aide du texte ci-dessous, indiquez par une croix dans la colonne correspondante si le congé est ou non rémunéré .		
Exemples	Congés rémunérés	Congés non rémunérés
Congé de naissance d'un enfant du salarié		
Congé sabbatique (congé demandé par le salarié pour convenance personnelle)		
Congé parental d'éducation		
Congé de maternité		
Indiquez quelles sont les formalités pour obtenir un congé de naissance auprès de l'employeur.		

**Article 31**

*(Remplacé par avenant n° 24 du 8 avril 1986  
modifié par avenant n° 29 du 16 décembre 1987)*

**Congés familiaux**

Les salariés bénéficient, sur justification et à l'occasion de certains événements, d'une autorisation exceptionnelle accordée dans les conditions suivantes :

Mariage du salarié.....	5 jours
Naissance d'un enfant du salarié.....	3 jours
Décès du conjoint ou d'un enfant.....	2 jours
Mariage d'un enfant.....	1 jour
Décès du père, de la mère, de la belle-mère, de la sœur, du frère.....	1 jour

Dans les cas précédemment énumérés, un jour d'absence supplémentaire est accordé au salarié lorsque l'événement intervient à au moins 300 kilomètres du domicile du salarié, cette distance correspondant au trajet aller par l'itinéraire le plus court.

Ces jours d'absence n'entraînent pas de réduction de la rémunération. Ils sont assimilés à des jours de travail effectif pour la détermination du congé annuel.

Ces jours d'absence sont accordés sans condition d'ancienneté.

Une autorisation d'absence est accordée :

- au titre de la présélection militaire, dans la limite de trois jours ;
- au titre de toute période en tant que réserviste.

Ces jours d'absence n'entraînent pas de réduction de la rémunération mensuelle si la période d'essai est achevée.

Extrait de la Convention Collective Nationale  
de l'Alimentation du 19/03/1976

**TROISIEME PARTIE : ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL**

**H é r a u l t**

**Le Conseil général prévoit un budget d'investissement de 1,6 milliards de francs (Midi Libre)**

Le Département vient de définir ses orientations budgétaires pour 2001. Il prévoit un budget d'investissement de 1,6 MdF, soit 158 MF de plus qu'en 2000. 450 MF seront alloués au plan collèges (soit 110 de plus que cette année), 310 MF pour la mise en œuvre d'un nouveau schéma routier (soit entre 40 et 50 MF de travaux supplémentaires), et 52 MF seront investis dans le secteur social. Les crédits du tourisme et de l'agriculture seront rehaussés d'au moins 10 %. Au total, plus de 250 MF de dépenses supplémentaires sont prévus. Pour assurer l'équilibre budgétaire, l'emprunt devrait être porté à 550 MF, un niveau qui dépasse de 200 MF celui de 2000.  
(Midi Libre, Ressources, 11.10.2000)

**TRAVAIL A FAIRE :**

Répondez aux questions dans le (ou les) tableau(x) suivant(s) :

1 <sup>er</sup> tableau		CAP et BEP		
Par qui est géré le département ?				
Dans le budget de 2001, quel est le montant prévu pour les dépenses d'investissement ?				
Traduisez les sigles :	▪ MdF : ▪ MF :			
Quels sont les domaines d'intervention prévus par le département dans le budget 2001 ?				
2 <sup>ème</sup> tableau		BEP		
Comment sont élus les conseillers généraux ?	<input type="checkbox"/> Suffrage Universel Direct <input type="checkbox"/> Suffrage universel indirect			
Quel est la durée du mandat d'un conseiller général ?	<input type="checkbox"/> 5 ans	<input type="checkbox"/> 6 ans	<input type="checkbox"/> 9 ans	
Comment appelle-t-on les élections des conseillers généraux ? :	<input type="checkbox"/> primaires <input type="checkbox"/> législatives	<input type="checkbox"/> cantonales <input type="checkbox"/> communales		

5/203

**QUATRIEME PARTIE : ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE**

L'euro a connu hier une journée noire. Une de plus. La monnaie européenne a inscrit un nouveau record à la baisse, valant à peine 0,8340 dollar. Depuis son arrivée sur les marchés le 1<sup>er</sup> janvier 1999, la monnaie unique des onze pays de l'Union monétaire européenne a perdu près de 29 % de sa valeur.

Cette glissade quasi ininterrompue depuis vingt mois constitue un désaveu pour la Banque centrale européenne, qui a la responsabilité d'assurer en toute indépendance la politique monétaire de la zone euro. Son président Wim Duisenberg s'en expliquera aujourd'hui à Paris. Le conseil des gouverneurs de la BCE se tiendra exceptionnellement au siège de la Banque de France qui célèbre son 200<sup>e</sup> anniversaire.

Même si la mission de la BCE est d'assurer la stabilité des prix en Europe, elle ne peut empêcher d'être jugée sur le niveau de l'euro vis-à-vis des autres devises et principalement du dollar.

**BCE :**  
Banque  
Centrale  
Européenne

LE FIGARO – jeudi 19 octobre 2000

**TRAVAIL A FAIRE :** Répondez aux questions dans le (ou les) tableau(x) suivant(s) :

<b>CAP et BEP</b>	
A quelle date, la monnaie européenne « l'euro » a-t-elle été cotée ?	
A quelle date aura lieu la mise en circulation des pièces et billets en euros ?	
1 euro = 6.55957 FRF (francs français) Convertissez les sommes suivantes. (pratiquer l'arrondi usuel à 2 chiffres après la virgule)	▪ 15.00 FRF = .....€ ▪ 2 € = .....FRF
<b>BEP</b>	
D'après l'article du Figaro, dans quelle situation se trouve la monnaie européenne ?	
Qu'appelle-t-on « devises » ? Quelle est celle citée dans le texte ?	

## CINQUIEME PARTIE : COMMERCIALISATION

BEP

Vous exercez votre métier dans un magasin de type traditionnel : boulangerie, boucherie, poissonnerie....

Vous serez parfois amené(e) à préparer et à livrer une commande chez un client.

A la réception de la livraison, votre client constate des anomalies dans sa commande.

exemples :

- pains de campagne au lieu de pains aux 6 céréales ;
- tranches de gigot au lieu d'un gigot entier ;
- 8 gâteaux individuels au lieu d'un gâteau de 8 parts ;
- un saumon d'élevage au lieu d'un saumon sauvage ...

Le client est furieux.

### TRAVAIL A FAIRE :

Répondez aux 2 questions suivantes :

Quelle devra être votre attitude devant la réaction du client ?

Quelles actions prendrez-vous pour réparer votre erreur afin de conserver votre client ?